



**SANTÉ & PERFORMANCE ?**

**PUBLIC :**

Coordonnateur SPS Réalisation souhaitant obtenir la conception pour les opérations de niveau 1 et 2 et justifiant des prérequis réglementaires, définis dans l'arrêté du 26/12/2012)

**PRE-REQUIS :**

Recueil et évaluation des connaissances et/ou des compétences selon l'arrêté du 26/12/2012.

**NOMBRE DE PERSONNES**

6 personnes mini – 12 maxi

**DUREE ET PRIX:**

**32 heures soit 4 jours de formation  
et Jury 1 Jour : 1690 €HT**

**LIEUX :**

A définir selon votre situation géographique

**OUTILS PEDAGOGIQUES :**

Formateur CSPS agréé OPPBTP, intervention de professionnels selon critères d'évaluation, Diaporamas pour la partie théorique selon programme et conforme à l'arrêté du 26/12/2012

Exercices sur des cas pratiques- Exposé de la conduite à tenir et Méthode participative.

Dossier Fil Rouge

Livret de formation, clefs USB, Outils

**VALIDATION :**

**-Livret d'auto évaluation et évaluation par restitution sur exercices de cas pratiques. QCM, Mémoire de synthèse et bilan de la méthodologie.**

**-Et Jury : 1 jour**

**Au plus tard 45 jours après le dernier jour de la formation**

**Validation des acquis à l'issue de cette dernière journée**

**Délivrance d'une attestation de compétence SPS selon arrêté du 26/12/2012**

**OBJECTIFS : Phase conception pour les niveaux 1, 2 (5 Jours)**

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- d'anticiper les situations de risques qui pourraient résulter des choix architecturaux, techniques et organisationnels ainsi que des contraintes d'environnement ;
- de prévoir l'utilisation des moyens communs tels que les infrastructures, les moyens logistiques et les protections collectives ;
- d'élaborer, en concertation avec le maître d'œuvre, un plan général de coordination ou un plan général simplifié de coordination ;
- de faire transcrire, par le maître d'œuvre, dans les pièces écrites du marché, les dispositions techniques et organisationnelles figurant dans le plan général de coordination et le dossier d'intervention ultérieure sur ouvrage ;
- de participer à la transcription, sous forme de plan, du projet d'installation de chantier ;
- d'analyser les offres, de les comparer et de formuler un avis sous l'angle de la sécurité et de la protection de la santé ;
- d'informer le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre afin de permettre la prise de décisions intégrant les critères de sécurité et de protection de la santé ;
- de présenter au coordonnateur de réalisation le plan général de coordination, le registre journal, les pièces du marché, le dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage, le projet de plan d'installation de chantier, en mettant en évidence, si nécessaire, les problèmes restant à résoudre ;
- d'établir un bilan de sa mission pour le maître d'ouvrage.



formation coordination sécurité  
et protection de la santé

# PROGRAMME

## MODULE SPECIFIQUE CONCEPTION NIVEAU 1 ET 2 :

	J1-Module Conception	J2-Module Conception	J3-Module Conception	J4-Module Conception
M A T I N	<b>J01-Module 01-Conception</b> Accueil et présentation de la formation et des stagiaires <b>Durée : 2 heures</b>	<b>J02-Module 04-Conception</b> Elaborer en concertation avec les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre acteurs, le PGCSPS du chantier <b>Durée : 8 heures</b>	<b>J03-Module 05-Conception</b> Participer au projet d'installation chantier <b>Durée : 4 heures</b>	<b>J04-Module 08-Conception</b> Transmission au CSPPS réalisation des documents <b>Durée : 2 heures</b>
	<b>J01-Module 02-Conception</b> Analyser le site <b>Durée : 2 heures</b>			<b>J04-Module 09-Conception</b> Clore sa mission <b>Durée : 2 heures</b>
A - M	<b>J01-Module 03-Conception</b> Analyse architecturale et technique <b>Durée : 4 heures</b>		<b>J03-Module 06-Conception</b> Mise en commun des moyens <b>Durée : 2 heures</b>	<b>J04-Module 10-Conception</b> Evaluation de la semaine Retour sur la semaine Bilan du QCM <b>Durée : 4 heures</b>
			<b>J03-Module 07-Conception</b> Analyse des offres <b>Durée : 2 heures</b>	

